Réf. Farde e-Assemblées : 2497716

N° OJ : **44**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Asbl "Twodays".- Subside : 6.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Considérant les montants prévus à l'article 10491/33202 du budget ordinaire pour 2022 ;

Considérant que l'asbl "Twodays", représentée par Mathieu Jacobs, qui développe la plateforme solidaire "Give a Day" (giveaday.be/bruxellesl'organisation) introduit une demande de subside ;

Considérant que "Give a Day" connecte les gens pour activer et aider à résoudre les (petits et grands) enjeux de la société ; que le mouvement encourage et facilite l'action bénévole citoyenne et le lien avec les associations et les communes alors que l'action citoyenne est un vecteur majeur du changement sociétal ; qu'elle renforce ainsi les structures de la société et la citoyenneté, donne du sens, assure la cohésion sociale, soutient l'insertion sociale et professionnelle, renforce l'intelligence collective, rencontre les défis de notre planète de manière durable.

Sur la proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRÊTE :
Article unique.- Octroi d'un subside de 6.000,00 EUR à l'article 10491/33202 du budget ordinaire de 2022, à l'asbl "Twodays", représentée par Mathieu Jacobs pour la plateforme solidaire "Give a Day" – giveaday.be/bruxellesl'organisation.

Annexes :